



lignes d'attac

Dossier : Évasion fiscale, passons à l'Attac !

Casserolades générales : on ne les lâche pas.

Crise bancaire internationale : que faire ?

Turquie : entretien avec Ahmet Insel

numéro 134 juillet 2023



PUBLICATIONS & CALENDRIER

Livres

sur attac.org/l/boutique

Un monde en lutte – rencontres et expériences militantes

Attac, éditions de l'Atelier, 2021



Pour la justice climatique – stratégies en mouvement

Attac, éditions LLL, 2021



Manuel d'histoire du futur

Attac, éditions de l'Atelier, 2020



Notes

sur attac.org/l/notes

Retraites : travailler moins
longtemps pour vivre mieux!
novembre 2022

Reprendre la main pour financer
la bifurcation sociale et écologique
octobre 2022

Université des mouvements sociaux : c'est reparti pour l'été 2023 !

À vos agendas ! L'Université d'été des mouvements sociaux se tiendra du 23 au 27 août à Bobigny au cœur de la Seine Saint-Denis. Les enjeux ne manquent pas : de nos mobilisations contre la réforme des retraites, les méga-bassines ou la loi asile et immigration, aux luttes pour la justice sociale et écologique partout dans le monde, les mouvements sociaux construisent les alternatives de demain.

Cela fera du bien de se retrouver ensemble, avec nos pratiques, nos stratégies d'action et nos réflexions à mettre en commun. Les activités proposées seront riches du travail de l'association et de ses pratiques : ateliers pratiques, activités culturelles, formations et auto-formations, débats de fond, construction d'alliances et de convergences. N'attendez pas pour vous inscrire !

Pour les détails du programme et les informations pratiques : uemss.org

Attac
association pour la taxation
des transactions financières
et pour l'action citoyenne
est un mouvement
d'éducation populaire
tourné vers l'action.
Attac se mobilise
contre l'hégémonie
de la finance
et la marchandisation
du monde,
pour des alternatives
sociales, écologiques
et démocratiques

éditeur de publication
Attac France
directeur de publication
Vincent Gay
secrétariat de rédaction
Nikolaz Berthomeau
et Frédéric Lemaire
conception
Stéphane Dupont

ont participé à la rédaction
de ce numéro
Bertrand Abhervé,
Sylvie Agard, Marie Bazin,
Marie Beyer, Lou Chesné,
Annick Coupé, Laurence
De Cock, Thierry Foulon,
Jean-François Guillon,
Agnès Mousson, Emre Ongün,
Alice Picard, Dominique
Plihon, Nicolas Roux,
Gilles Sabatier, Séverine
Schulte, Ian Vidal,
Yulie Yamamoto.

couverture
Becky Vogel – Unsplash

illustrations
Nicolas Caldier (p.12-13),
Charlotte Planche (p.3)

impression
sur papier recyclé
Stipa Montreuil

abonnement annuel
4 numéros : 20€
dépôt légal à parution
ISSN 1620-8420
CPPAP 0524G81654



SYNDICAT DE LA PRESSE SOCIALE

21 ter rue Voltaire
75011 Paris
01 56 06 43 60
attacfr@attac.org

bulletin d'abonnement lignes d'attac

nom
prénom
adresse

code postal ville

courriel

- abonnement d'un an au tarif normal de 20€
 abonnement d'un an au tarif adhérent-e 12€

date
signature

chèque bancaire ou postal à l'ordre d'Attac
à retourner à
Attac – service abonnements
21ter rue Voltaire 75011 Paris



Lou Chesné, Vincent Drezet,
Youlie Yamamoto
et Alice Picard
porte-paroles d'Attac France

On a gagné. Paradoxalement, malgré le passage en force de la réforme des retraites, c'est bel et bien une victoire de légitimité que l'on peut mettre au crédit des mouvements sociaux mobilisés depuis le mois de janvier. Une mobilisation qui a mis des millions de personnes dans la rue semaine après semaine et qui a emporté la bataille de l'opinion. Le gouvernement n'a pu imposer son projet rétrograde que par des coups de force institutionnels (articles 47.1, 44.3, 49.3 et 40 s'il l'avait fallu) et une répression active des opposant-es.

Il est évident que le gouvernement ne souhaite pas s'arrêter là. Cette réforme des retraites n'est qu'un symbole de son projet néolibéral, inégalitaire et productiviste. Les offensives s'annoncent nombreuses : réforme de l'assurance chômage, expérimentation du RSA conditionné à 15 à 20 heures de travail (forcé), généralisation du SNU (service national universel), réforme du lycée professionnel, accords de libre-échange et notamment l'accord UE-Mercosur dont les négociations étaient suspendues depuis 2019, attaques sur les droits des personnes exilées...

L'exécutif et sa majorité mettent autant d'énergie à approfondir les injustices sociales, fiscales et écologiques qu'à faire diversion en stigmatisant les plus précaires ou par des effets d'annonce comme c'est le cas s'agissant de la lutte contre la fraude sociale et fiscale.

Mais face à ces projets délétères, nous opposerons une résistance tenace. Le mouvement historique de ce début d'année, à laquelle Attac a pris toute sa part, prépare des victoires futures avec un renouvellement et une redynamisation des luttes sociales. Notre association continuera de se mobiliser en élaborant des analyses, en formant ses militant-es et en proposant des outils au service des mouvements sociaux, pour répondre aux enjeux de la période.

Nous poursuivons le combat d'Attac entamé il y a 25 ans, le 3 juin 1998. Et faisons un constat : les idées d'Attac, aussi utopistes qu'elles pouvaient alors paraître, ont fini par s'imposer dans le débat public : critique du libre-échange, taxation de la finance et des multinationales, complémentarité des luttes sociales et écologiques... Il est temps de transformer l'essai afin que ces idées se traduisent en des mesures aussi ambitieuses que nécessaires. Ce n'est qu'un début, continuons le combat !

Casserolades générales : on ne les lâche pas !

100 JOURS

17 avril 2023. Au lendemain de la promulgation précipitée et en catimini d'une loi rejetée massivement par les Français-es et l'intégralité des organisations syndicales, quelle meilleure illustration du fossé entre un président isolé dans sa tour d'ivoire et le peuple que cette soirée de printemps ?

Pendant qu'Emmanuel Macron enchaîne les poncifs et les petites phrases surplombantes en décrétant unilatéralement l'apaisement, ce sont plusieurs centaines de villes qui spontanément se soulèvent au son des casseroles comme un immense et unanime refus d'écouter la parole de ce président mal élu et maltraitant.

Très vite, le mouvement est lancé et désormais pratiquement aucun déplacement de personnalité politique proche du pouvoir (président de la République, ministres, secrétaires d'État, député-es...) n'échappera à cette affirmation sonore : « Nous ne voulons pas passer à autre chose, nous refusons d'écouter votre propagande mensongère, et nous ne vous lâcherons pas ! ». Chaque jour en effet, plusieurs déplacements sont ainsi « casseroles ».

Malgré son dédain apparent pour ce qu'il considère comme un « non-événement », le pouvoir va alors sortir son arsenal communicationnel et répressif face à ce peuple en ébullition. De petites phrases méprisantes (« Ce ne sont pas les casseroles qui font avancer la France », Emmanuel Macron, 19/04/2023) en arrêtés préfectoraux absurdes d'interdiction de « dispositifs sonores portatifs » (Ganges, 20/04/2023). Le pouvoir va même donner de l'importance à ce mode de contestation qui le dérange. Les membres du gouvernement et du parti présidentiel, perturbés par cette confrontation sans filtre avec le réel, font mine de fustiger une absence de dialogue qu'ils ont eux-mêmes refusé pendant les longs mois de la bataille contre la réforme des retraites.

Aux casseroles et manifestations festives vont alors répondre les interdictions de manifester et la répression policière avec nasses, gaz lacrymogènes et matraquages, ainsi que des amendes établies a posteriori (Dijon, 07/05/2023). Lors des déplacements d'Emmanuel Macron, les villes sont mêmes barricadées à l'aide de barrières anti-émeutes, et plusieurs milliers de policiers sont mobilisés. Pour l'apaisement

on repassera. Cette période restera marquée par un défilé du 8 mai d'un président isolé, sur des Champs Élysées déserts car interdits au public, et la retransmission par écran géant sur une place vide pour quelques personnes triées sur le volet.

Certains ministres, comme Gérard Darmanin vont même jusqu'à mentir sur leurs déplacements pour éviter les casseroles, en dévoyant ainsi les services de l'État qui se font le relais de ces mensonges ridicules (Gruson, 06/05/2023). Pour faire face aux « mises en sobriété énergétique » qui perturbent chacun de ses déplacements, le président de la République voyage désormais avec son propre groupe électrogène.

Dans cette séquence Attac joue pleinement son rôle d'outil au service du mouvement social en lançant et relayant les différents appels à casseroles accompagnés de visuels qui seront repris par l'ensemble des partenaires (associations, syndicats et partis) et des groupes locaux, et en mettant à disposition une carte des mobilisations ainsi qu'un mail de contact.

Cette carte propose une visualisation en temps réel des déplacements à venir et passés, ce qui non seulement permet un relais efficace des informations, mais dynamise également le mouvement en le rendant visible et en produisant un état des lieux chiffré et sourcé de la contestation. Ces informations sont notamment reprises par le site 100joursdezeul, mis en place par Solidaires informatique, qui établit un classement des départements les plus mobilisés.

Ces casseroles et autres perturbations de déplacements (comme la tournée du SNU qui a été un véritable fiasco) ont pris efficacement le relais des manifestations intersyndicales entre le 1^{er} mai et le 8 juin et ont permis aux citoyen-nes de tout le territoire (y compris les Outre-mer) d'exprimer leur détermination et leur colère face à ce pouvoir qui gouverne contre l'intérêt général. Cette séquence de mobilisation aura aussi été l'occasion pour le mouvement social, fortement réprimé ces derniers mois, de regagner des libertés comme celle de manifester spontanément, sans déclaration et sans autorisation, et de renforcer les alliances locales. Il en sort ainsi renforcé et prêt à mener les prochaines batailles.

Lou Chesné

Macron-Modi : le partenariat de la honte **INDE**

Le premier ministre de l'Inde, devenu un partenaire majeur de la géopolitique française sous la présidence Macron, sera l'invité d'honneur du défilé du 14-Juillet. Mais qui est exactement le dirigeant de ce pays, à qui la France a vendu 36 avions Rafale en février dernier ? En quelques mots : Narendra Modi est nationaliste hindouiste, autoritaire, et néo-libéral, à la tête du Bharatiya Janata Party (BJP), un parti issu du Rashtriya Swayamsevak Sangh (RSS). Ce groupe paramilitaire, qui glorifiait Mussolini et Hitler, comptait notamment parmi ses rangs l'assassin de Gandhi.

La politique intérieure conduite par Modi se caractérise par une grande violence à l'encontre de la minorité musulmane. En 2019, le gouvernement indien a décidé d'abroger l'autonomie du Cachemire, le seul État à majorité musulmane du pays. Il a fait voter la même année une loi sur la citoyenneté facilitant l'obtention de la citoyenneté indienne par les réfugié-es à la condition qu'ils ne soient pas musulman-es.

La politique de Modi se traduit également par une grande complaisance à l'égard des ultra-riches, ce qui n'est pas sans évoquer celle d'Emmanuel Macron : son gouvernement a par exemple fortement aidé les deux hommes les plus riches du pays, Adani et Ambani, en leur bradant les biens publics du pays. La libéralisation de l'économie indienne, officiellement mise en œuvre dès 1991, a été accélérée sous Modi qui, pour pouvoir maintenir cette politique, a dû prendre le contrôle des institutions et contre-pouvoirs (universités, justice, médias).

La répression et la violence d'État subies par la société civile, les journalistes, les avocat-e-s ou les syndicalistes n'a cessé de croître (Amnesty a notamment dû quitter le pays). Modi pourrait incarner à lui seul la dangereuse convergence entre l'extrême-droite et les intérêts des plus riches.

L'espoir existe pourtant suite aux grandes mobilisations de 2021. Des centaines de millions de paysan-nes ont, après un an de lutte, fait reculer Modi sur son projet de réforme ultralibérale de l'agriculture. Et, contre toutes attentes, le parti majoritaire d'opposition a très largement remporté les élections régionales au Karnataka, bastion du BJP, en mai 2023. À nous maintenant de nous montrer solidaire avec la société civile indienne, et de mettre la pression sur le gouvernement français pour qu'il mette fin à sa complaisance avec Modi.

Ian Vidal

©

Face à la dérive du pouvoir : mobilisons-nous de plus belle ! **MOBILISATION**

Après un hiver et un printemps de luttes, l'été nous permettra de nous reposer mais aussi de refaire le plein d'énergie. Le 14 juillet, après une séquence qui aura vu les casserolades se multiplier dans tous le pays pour protester contre le passage en force de la réforme des retraites, nous serons présents pour rappeler à Emmanuel Macron qu'on ne décrète pas « 100 jours d'apaisement ».

Après avoir participé aux rencontres de Lure en mai consacrées aux services publics et à la bataille contre le Lyon-Turin les 17 et 18 juin, nous serons dans le Larzac début août pour Les Résistantes, la rencontre des luttes locales (voir la rubrique Initiatives).

L'été se conclura par un temps fort pour Attac : l'Université d'été des mouvements sociaux et des solidarités (UEMS) qui se tiendra du 23 au 27 août à Bobigny. Soyons-y nombreuses et nombreux : notre force et nos futures victoires se construisent dans ces temps de convergence !

Le bureau d'Attac

« Nous sommes le rempart contre la répression » **LIBERTÉS**

Le 15 avril se tenaient à Paris les Assises populaires pour nos libertés, co-organisées par Attac. Une réunion plurielle d'organisations pour faire face à la crise démocratique que provoque les gouvernements Macron, et sa dérive autoritaire qui génère des attaques sans précédent à nos droits et libertés.

Si cette rencontre était inédite, la volonté de créer une alliance contre la répression grandissante n'est pas nouvelle. Il y eut le Conseil de défense des libertés créé en réaction à la *loi pour renforcer et garantir le maintien de l'ordre public lors des manifestations* (avril 2019) ; et le cadre sur les libertés associatives initié par la Ligue des droits de l'homme, en réaction à *loi sécurité globale* (mai 2021) et à la *loi confortant le respect des principes de la république* (août 2021). Face à la répression des mouvements Retraites et des mégabassines, la dynamique de défense collective a été relancée dans ces cadres, et à travers celui des Assises. Les lois de ces dernières années, visant à étouffer la contestation des mouvements sociaux et populaires, s'ajoutent à un arsenal répressif déjà conséquent et aux lois d'exception qui ont été intégrées dans la loi ordinaire au nom de la lutte antiterroriste.

Ainsi l'usage disproportionné du *délit de participation à un groupement en vue de commettre des dégradations et des violences*, introduit en 2010, est un exemple criant de l'instrumentalisation politique de la répression. Il a été employé pour procéder à des interpellations massives lors des manifestations gilets jaunes ou du mouvement retraites. Il est le prétexte à d'innombrables arrestations arbitraires, dont l'écrasante majorité a été classée sans suites. Un dispositif redoutable pour empêcher la contestation, alors même que les urgences sociales et écologiques obligent les mouvements sociaux et populaires à multiplier les initiatives et actions.

La politique de Macron fait le jeu de l'extrême-droite et plonge le pays dans une situation qui menace gravement la démocratie, notre modèle social, et la capacité des forces progressistes de se mobiliser : multiplication des interdictions de manifestation ; réquisitions de grévistes ; criminalisation des mal-logés (loi Kasbarian) ; suppression des subventions d'Alternatiba pour avoir organisé une formation à la désobéissance civile ; déploiement massif d'armes de guerre contre les manifestant-es à Sainte Soline et peines de prison pour avoir simplement manifesté (comme pour François membre d'Attac) ; dissolution des Soulèvements de la Terre et des collectifs comme la Gale ou le Bloc Lorrain ; interpellations arbitraires qui entravent les mouvements sociaux et tuent dans les quartiers populaires ; réduction des droits de l'assurance chômage ; libertés syndicales attaquées et syndicalistes mis à pied ; police qui réprime dans les lycées ; réforme des retraites envers et contre tou.tes et tous à coup de matraques, de 49.3, d'interdictions de manifestation, d'arrestations abusives et de réquisitions ; menaces sur les subventions de la Ligue des

droits de l'homme ; opération policière de Wuambushu à Mayotte ; projet de loi sur France Travail qui prévoit de sanctionner les chômeurs-euses et allocataires du RSA ; réforme sur le Lycée professionnel qui mettrait les jeunes sous la coupe des patronats locaux ; projet de loi sur l'asile et l'immigration qui menace gravement les droits fondamentaux des personnes exilées qu'elle criminaliserait.

La liste de ces atteintes aux libertés est vertigineuse. Ses conséquences sont décuplées dans les quartiers populaires, sur les précaires et les migrant-es. C'est pour y parer que la tribune « Face à la violence d'Etat, défendons nos droits partout » (Libération, 19/01/23) a été publiée et appelait à l'organisation des Assises. Cette journée a pour la première fois réuni des mobilisations très diverses : des syndicats à la ZAD de Bure, du collectif Justice pour les quatre étudiantes nantaises violentées par la police aux organisations des quartiers populaires, des gilets jaunes au Syndicat de la magistrature.

Il s'agissait de faire se rencontrer les résistances pour construire un contre-pouvoir démocratique efficace qui aurait une place de poids dans la bataille culturelle. Cette journée a été l'occasion de dresser un état des lieux de l'aggravation des violences d'Etat, de réfléchir à des propositions pour la défense des droits et la sauvegarde des libertés, et d'imaginer la suite et la forme que pourrait prendre cette alliance. Aujourd'hui un processus de construction - auquel Attac participe activement - d'un cadre pérenne et de référence, pour peser dans le débat public et se défendre collectivement est en cours. Le projet fera l'objet d'une publication prochainement.

Youlie Yamamoto, pour le comité d'organisation des Assises populaires pour nos libertés.

Stop aux accords commerciaux UE-Amérique latine ! **LIBRE-ÉCHANGE**

Le troisième sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'Union européenne (UE) et de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes (CELAC) se tiendra à Bruxelles les 17 et 18 juillet 2023. Presque dix ans après leur dernière rencontre, les dirigeants de ces pays veulent renforcer leurs relations, dans un monde où les tensions géopolitiques se sont exacerbées depuis la crise du Covid 19. Mais ils ne semblent avoir pas grand-chose à proposer, si ce n'est la mise en œuvre de trois accords de libre-échange de l'UE avec le Chili, le Mercosur et le Mexique.

Ces accords de libéralisation du commerce sont fondés sur un modèle commercial obsolète et néocolonial qui a sacrifié la planète et les populations. Ils servent les intérêts des multinationales au détriment du respect des limites écologiques planétaires, des conditions de travail décentes, de l'emploi et du bien-être des animaux, et creusent des inégalités sociales insoutenables.

Au lieu de renforcer la concurrence, les deux régions doivent coopérer davantage pour relever les grands défis de notre époque : la crise climatique, la perte massive de biodiversité, l'augmentation de la pauvreté, du chômage et de la faim, ainsi que l'escalade des conflits géopolitiques. Au lieu d'offrir des solutions, les accords UE-Chili, UE-Mexique et UE-Mercosur vont perpétuer des processus commerciaux injustes qui puisent leurs racines dans l'extraction et l'exploitation tirée de l'époque coloniale.

Ils vont aussi consolider le modèle extractiviste en Amérique latine et solidifier les systèmes agricoles intensifs et de monoculture qui sacrifient d'immenses zones écologiques et sont à l'origine de terribles violations des droits humains. Ils vont enfin fortifier des modèles de production et des relations commerciales insoutenables qui s'appuient sur des modèles patriarcaux dépassés, ayant un impact négatif significatif sur les personnes, généralement les femmes, qui sont chargées des soins et du travail reproductif.

Pour relever les défis posés par les multiples crises indissociablement liées du climat et de la dégradation de l'environnement, mais aussi des inégalités et de la pauvreté, nous avons besoin d'une nouvelle approche, basée sur la construction de sociétés socialement justes et écologiquement résilientes, fondées sur les principes de la démocratie, de la solidarité, de la protection des droits humains et des droits du travail et du respect des limites planétaires. Nous devons donc rejeter ces nouveaux accords !

Nicolas Roux

Lycée pro au rabet **ÉDUCATION**

Le lycée professionnel scolarise un tiers des lycéen·nes du pays. Les statistiques sont implacables : en grande majorité, ce sont des élèves issu·es des milieux populaires. Habituellement, toute réforme affectant la voie professionnelle se fait dans l'indifférence générale. Ce fut le cas par exemple en 2019 lorsque, déjà, les enseignements généraux y furent réduits d'un tiers.

Cette fois, la réforme prévue fait davantage parler, car Emmanuel Macron a décidé d'en faire l'un des fers de lance de sa communication «des cents jours». Les effets d'annonce sont clinquants : l'Etat rémunérera les stages des élèves, les offres de formations seront déterminées en fonction des demandes des bassins d'emplois, certaines filières jugées non insérables seront fermées dès la rentrée 2023... Des annonces, des bulldozers, la Macronie dans toute sa splendeur !

Peu habituée aux problématiques spécifiques de l'enseignement professionnel, la société peine à voir les enjeux de cette réforme. Il s'agit pourtant d'une remise en cause du droit à l'éducation d'une grande partie des jeunes de ce pays. S'il est normal de rémunérer des élèves qui travaillent en entreprises, on comprend mal en effet pourquoi cela relèverait de l'Etat, sauf à y voir un énième cadeau aux entreprises dont on sait qu'elles avaient mal accueilli l'idée préalable de devoir financer une augmentation du temps de stage des lycéen·es professionnel·le·s.

Par ailleurs, assumer que l'offre ne soit déterminée que localement assigne à résidence géographique des jeunes dont il faudrait à l'inverse favoriser la mobilité nationale et internationale. C'est admettre également que le curriculum scolaire (ce qui doit être enseigné) est désormais décidé par le marché.

Toute aussi grave est la quasi-impossibilité qu'auront les jeunes à poursuivre leurs études dans le supérieur. Parcoursup réduisait déjà amplement les possibilités ; mais la réforme abat une dernière carte : les lycéen·es qui voudront poursuivre dans le supérieur devront cesser leur stage et se mettre à niveau pendant quatre semaines. Quel·le·s élèves préféreront lâcher la rémunération dont beaucoup ont socialement besoin ?

Enfin, que deviendront les enseignant·es des filières sacrifiées ? Le ministre leur promet une reconversion en école primaire ou en collège... Quelle ignorance de la diversité des métiers ! Bref, la Macronie s'apprête à supprimer un segment de la chaîne éducative au nom d'une politique d'austérité qui ne dit pas son nom. Une fois de plus sur le dos des plus faibles.

Laurence de Cock

Opération Wuambushu : sécuriser la colonie MAYOTTE

À Mayotte, l'opération « Wuambushu » lancée par le ministère de l'Intérieur affiche un triple objectif : détruire les bidonvilles, lutter contre la délinquance, expulser les personnes en situation irrégulière. Elle illustre la formule « étranger = pauvre = délinquant », appliquée cette fois à un territoire très lointain de la France, dont les réalités sont peu connues.

Par cette opération, l'exécutif souhaite mettre en scène et médiatiser une « reprise en main » (la traduction de Wuambushu en mahorais) sur des thèmes sécuritaires qui lui permettent de courtiser l'électorat de droite et d'extrême-droite en France. Mais la réalité à Mayotte est évidemment infiniment plus complexe et ne peut être appréhendée qu'au regard de l'histoire coloniale qui lie l'archipel des Comores à la France.

Un détour par l'histoire

Habité d'abord par des peuples Bantous Swahili, Sakalaves Malgaches et des communautés Perses, l'archipel des Comores mêle tradition musulmane et coutumes africaines. À la chute de Constantinople, le commerce orient-occident est redirigé vers le canal du Mozambique et les sultanats locaux, qui pratiquent et s'enrichissent de l'esclavage, prospèrent en se partageant l'autorité sur l'archipel.

Les Britanniques, les Français et les Portugais s'installent progressivement dans la région devenue stratégique. C'est dans la décennie 1830 que l'histoire de Mayotte se scelle. Vaincu à Madagascar, le roi sakalave de Boina, Tsi Levalou, se réfugie sur l'île où il accède ensuite au pouvoir. Menacé par les sultanats de Mohéli et d'Anjouan et isolé par rapport à Madagascar, le sultan se tourne alors vers la France et, en 1841 vend sa souveraineté sur l'île pour des profits personnels. Le régime français rattache Mayotte à sa colonie de Madagascar jusqu'en 1946. Dans ce laps de temps, les autres îles comoriennes ont rejoint « l'empire colonial ».

À l'issue du référendum de 1974 (réitéré en 1976) qui entérine l'indépendance des Comores, la France se maintient à Mayotte au prétexte que les Mahorais ont voté contre l'indépendance. Cette lecture du référendum île par île est condamnée par des résolutions des Nations-Unies. Mayotte accède au statut provisoire de « Collectivité territoriale » avec un conseil général placé sous la tutelle du préfet jusqu'au début des années 2000. Les élu·es mahorais·es militent pour une départementalisation aux côtés de l'État français, pour qui cette opération est stratégique et indispensable pour assoir sa position sur l'île.

Dès les années 80, la « menace comorienne » est brandie pour accélérer ce processus. Avant que Mayotte ne devienne un département d'Outre-Mer en 2011, un visa obligatoire est instauré en janvier 1995, marquant la fin de la libre circulation des personnes dans l'archipel et le début d'une militarisation accrue sur l'île. En 2022, le Conseil constitutionnel valide le régime dérogatoire qui permet aux policiers d'effectuer des contrôles d'identité sans préavis sur toute l'île.

Dans un archipel divisé par une frontière créée par la France, qui est étranger et qui ne l'est pas ? Sur cette île, que l'État a voulu à tout prix garder dans son giron sans pour autant y accorder les mêmes droits à ses habitant·es qu'aux Français·es en métropole, ni fournir le même niveau de service public, est-ce par la « sécurisation » que l'on résoudra la grande pauvreté dans laquelle vit 80 % de la population ? Quand les écarts de richesse se creusent au sein d'une société, entre la population colonisée et une petite minorité qui détient le pouvoir et l'économie locale, doit-on s'étonner que cela engendre de la rébellion, de la violence ?

Le 24 mai dernier, l'opération Wuambushu reprenait avec la démolition du quartier Talus 2 et de ses 162 maisons en tôle. Seule la moitié des habitant·es concerné·es sera relogée, pour une durée de 3 à 6 mois uniquement. L'État lutte donc contre l'insalubrité en jetant des personnes à la rue, sans solution de logement pérenne. Au deuxième jour de la démolition de Talus 2, Wuambushu avait fait son premier mort : un salarié dans le bâtiment, habitant du quartier et mobilisé pour l'opération dans le cadre de son travail, victime d'un AVC alors qu'il devait détruire sa propre maison.

Le comble du cynisme et de la violence coloniale, c'est donc quand ce sont les personnes colonisées elles-mêmes qui sont embauchées pour détruire leurs habitations. Car l'État a envoyé à Mayotte des policiers et gendarmes en renfort, mais il faut bien des bras sur place pour terminer les sales besognes.

Marie Bazin (Survie) et Marie Beyer

L'intégralité de cet éditorial a été posté dans le magazine Billets d'Afrique n°328 publié par l'association Survie.

<https://survie.org/billets-d-afrique/>

« Le grand dilemme des forces démocratiques en Turquie, c'est leur coupure avec les classes populaires. » **ENTRETIEN**

Au lendemain des élections présidentielles en Turquie, Ahmet Insel, journaliste et politologue turc, répond à nos questions sur la situation politique de son pays et envisage les suites politiques avec la victoire d'Erdogan.

Les oppositions ne semblent pas avoir réussi à prendre la majorité au parlement et le candidat commun Kemal Kılıçdaroglu a finalement échoué au second tour. Qu'est-ce qui a manqué aux oppositions ?

D'abord, il faut souligner que le soutien de quasiment toutes les oppositions à un candidat à la présidence dès le premier tour est une première en Turquie ; et le résultat n'est pas si mauvais avec 45 % des voix. Le résultat plus inattendu est l'obtention de la majorité parlementaire par la coalition formée autour du parti d'Erdogan, l'AKP.

Une partie de l'électorat, pourtant mécontent du pouvoir d'Erdogan, semble s'être décidé à voter pour lui pour *grosso modo* trois raisons : préférence pour la poursuite avec Erdogan au lieu d'essayer un gouvernement hétéroclite composé de six partis ; inquiétude attisée par Erdogan et ses alliés sur le soutien apporté par le parti prokurde de gauche à Kılıçdaroglu ; mécontentement des conservateurs sunnites face à la perspective de l'élection d'un Alévi comme président.

Ce résultat intervient alors que la Turquie traverse une longue crise économique et sociale et que l'État turc a montré son incurie face au tremblement de terre en février, qu'est ce qui permet la résilience du régime erdoganiste ?

C'est le clientélisme. Rien n'empêche Erdogan de construire au plus vite, route, aéroport, immeuble d'habitation ou pont. Il passe outre les principes de l'État de droit et utilise tous les moyens de l'État pour sa propre propagande d'autant plus facilement que nous vivons dans un régime de parti-

État. De plus, Erdogan présente toutes les dépenses publiques, au premier chef desquelles les prestations sociales, comme des largesses faites par lui-même et son parti, dont le nombre d'adhérent·es serait de onze millions. Même s'il s'agit là d'un chiffre gonflé, on doit garder en mémoire que l'adhésion à l'AKP est un passage nécessaire pour pouvoir bénéficier du réseau clientéliste, et notamment des aides sociales. Dans les territoires détruits par les tremblements de terre du 6 février, les gens ont voté pour Erdogan parce qu'ils pensaient que lui seul serait capable de faire construire rapidement des logements. Il y a une symbiose entre la demande de patronage d'une partie importante de la population et la conception de gouvernement d'Erdogan qui veut « diriger le pays comme une société anonyme » ainsi que le souhaitent tous ceux et toutes celles qui adhèrent à l'idéologie néo-libérale.

L'AKP d'Erdogan a des alliés au parlement, en particulier les ultranationalistes du MHP et, désormais, les ultranconservateurs du YRP. Quelles peuvent être les conséquences de leur plus grand poids gagné au sein de la coalition au pouvoir ?

Depuis le référendum de 2017 instaurant un régime hyperprésidentiel, Erdogan a perdu la possibilité de gagner l'élection présidentielle et d'obtenir la majorité parlementaire sans l'apport de ses alliés d'extrême-droite, qui étaient auparavant parmi ses opposants les plus virulents. Le centre de gravité de l'espace politique en Turquie s'est déplacé vers l'extrême-droite. Erdogan, avec l'appui de ses alliés ultra-radicaux, islamistes ou nationalistes, mène une politique pour obtenir l'hégémonie culturelle de l'islamo-nationalisme.

Quelles pistes pour les forces démocratiques en Turquie après ce résultat en dessous des attentes ?

La victoire d'Erdogan risque de causer une grande démoralisation dans les rangs des forces démocratiques. Il y aura des interrogations et des recompositions, y compris dans le mouvement kurde. La Turquie est un pays trop centraliste ; il n'y a quasiment pas d'autonomie locale, ni de bribes de décentralisation. Probablement que les forces démocratiques et ceux qui défendent un certain mode de vie moderne avec notamment les libertés reconnues aux femmes vont essayer de créer désormais des espaces d'autonomie et de solidarité entre eux. Mais ceci va aussi accentuer la polarisation géographique et sociale.

Le grand dilemme des forces démocratiques en Turquie, c'est leur coupure avec les classes populaires, sauf pour le mouvement kurde. Il suffit de regarder la carte des résultats électoraux à Istanbul où l'opposition à Erdogan est massive dans les quartiers où sont concentrées les classes moyennes-supérieures, alors que les quartiers populaires ont majoritairement voté pour Erdogan. Ce phénomène est devenu le vrai talon d'Achille de la gauche en Turquie.

Propos recueillis par Emre Öngün

Un nouvel élan pour nos services publics à Lure

Attac est signataire de l'appel de Lure pour un nouvel élan pour nos services publics, et l'espace de travail «TSPS» (Travail, santé et protection sociale) s'est impliqué dans la préparation et l'animation du rassemblement qui s'est tenu du 12 au 14 mai ; mais sans la large mobilisation franc-comtoise, le rassemblement de Lure n'aurait pu être la réussite qu'il a été. Ce sont en effet 2 000 à 3 000 manifestant-es qui ont défilé à Lure à l'appel de 260 organisations syndicales, associatives et politiques pour dénoncer la casse des services publics et porter leur nouvel élan. Attac y a eu une belle visibilité (groupe local de Rosies constitué à cette occasion, corbeaux «BlackRock»...), en plus de son stand au Village des services publics qui lui a permis de diffuser ses analyses et propositions. Attac a également coordonné et animé l'atelier «Nouveaux services publics vitaux pour les plus précaires : alimentation, eau, logement».

Du vendredi soir au dimanche midi, les très nombreux ateliers ont abordé des sujets variés et ont permis d'échanger sur les problématiques des services publics et de faire des propositions que l'on retrouve dans la déclaration finale approuvée par l'ensemble des participant-es : «*Les services publics, c'est l'égalité, l'émancipation, le meilleur service rendu à toutes et tous. La fonction publique et son statut permettent cela et y participent. Ils sont vecteurs d'efficacité sociale, économique, environnementale et de création d'emplois. Ils doivent être accessibles à toutes et à tous*». Pour reconquérir, développer et démocratiser les services publics et la sécurité sociale, les organisations participantes vont approfondir les réflexions, mener des campagnes et lancer une journée nationale d'action sur les services publics. Attac aura toute sa place dans la réflexion et prendra part aux mobilisations pour promouvoir les services publics tant au niveau national qu'au niveau local où les comités sont d'ores et déjà impliqués dans la défense de leurs services publics de proximité. La reconquête des services publics et de la sécurité sociale est en marche !

Agnès Moussion



#BlocageTotal

Total incarne le pire de l'exploitation de la planète et des populations. Total, ce sont des superprofits dopés par l'inflation et la guerre en Ukraine (36 milliards d'euros de bénéfices en 2022). C'est 9,4 milliards d'euros versés directement aux actionnaires, alors que 12 millions de Français-es paient au quotidien l'augmentation du prix de l'énergie. C'est le salaire de son PDG, Patrick Pouyanné, qui augmente de manière indécente alors qu'on refuse aux employé-es d'aligner leur salaire sur l'inflation. Et ce sont des projets polluants, comme l'oléoduc EACOP en Ouganda et Tanzanie, qui détruisent l'environnement et les moyens de subsistance de nombreuses communautés à travers le monde, et violent leurs droits humains.

Ce n'est pas la première fois qu'Attac épingle la multinationale. En 2019, nous avons recouvert son siège de gouache noire. En 2022, nous l'avons affichée dans la campagne «Criminels climatiques» et mené des actions partout en France. L'association s'est donc naturellement impliquée ce printemps dans la campagne initiée par une coalition inédite réunissant associations, scientifiques du climat, syndicats et organisations de jeunesse, en vue de préparer le blocage de l'assemblée générale (AG) de Total. Une fenêtre exceptionnelle pour dénoncer ses projets climaticides, son *greenwashing* agressif, avec la complicité de ses actionnaires et financeurs comme BNP Paribas ou Amundi. Le 26 mai dernier, l'opération #BlocageTotal a réuni 700 activistes qui ont tenté de bloquer les accès de l'AG. Au prix d'une violente répression policière, l'AG a pu avoir lieu, mais cette action de masse est néanmoins une réussite. La couverture médiatique a en effet permis d'afficher les projets dévastateurs de la multinationale et de rendre visible la lutte contre le réchauffement climatique.

Jean-François Guillon et Youlie Yamamoto



Rencontres des luttes sur le Larzac, les « Résistantes », du 3 au 6 août

Ces quatre journées organisées sur le plateau du Larzac à l'initiative de la Confédération paysanne de l'Aveyron et de l'association Terres de Luttés ont pour objectif d'inciter de nouvelles personnes à rejoindre les luttes sociales et écologiques, à se former et préparer ensemble de nouvelles mobilisations. Nous serons 50 ans après le rassemblement du Rajal del Gorp et 20 ans après le contre-sommet de l'OMC, deux rendez-vous incontournables de la mémoire militante que nous célébrerons. Des conférences, des ateliers de formation et diverses animations (concerts, projections...) alimenteront ces quatre journées axées sur les luttes.

Entre 3000 et 5000 personnes sont attendues : animateur·rices de luttes locales de tout le pays, organisations paysannes, syndicales, associatives, mouvements sociaux, climat, féministes et bien d'autres. Le comité Attac de l'Aveyron a participé à la préparation et tiendra un stand ouvert aux autres comités Attac et collectifs de luttes qui le souhaitent (dans la limite de l'espace disponible). Les Rosies de Rodez et le collectif francilien des Rosies co-animeront un atelier pratique : retour d'expérience sur les modalités de lutte et d'expression des Rosies, comment se donner les moyens pour essaimer sur l'ensemble du territoire, travail sur l'écriture de paroles et la création de chorégraphies... Nous espérons que beaucoup de membres d'Attac participeront aux échanges et débats, avec l'idée d'enrichir nos pratiques et renforcer nos liens avec les collectifs du mouvement social, bref : passer de bons moments ensemble et rentrer plus fort·es et mieux armé·es. Et il restera ensuite encore trois semaines pour récupérer avant l'Université d'été de Bobigny !

Comité local de l'Aveyron

Pourquoi il est important de participer (et s'inscrire) à l'Université d'été

L'Université d'été des mouvements sociaux et des solidarités (UEMSS) aura lieu à Bobigny du mercredi 23 au dimanche 27 août prochain. Durant cinq journées, de très nombreuses activités se tiendront afin d'envisager et construire de nouvelles convergences ; ce sera un temps fort des mouvements sociaux et l'occasion de faire le bilan de l'année militante écoulée pour mieux se projeter dans les luttes à venir.

C'est la première fois qu'une telle Université se tiendra au cœur de la Seine-Saint-Denis, territoire connu pour être l'un des plus inégalitaires dans l'hexagone mais aussi pour être l'une des terres de luttes les plus actives. Les mouvements sociaux y sont dynamiques et y construisent quotidiennement des alternatives au projet de société imposé par le pouvoir macroniste. Il est donc symbolique d'y fêter les 50 ans des LIP, les 40 ans de la marche pour l'égalité et contre le racisme et les 20 ans du rassemblement altermondialiste au Larzac.

Les efforts d'élargissement déployés par le comité de pilotage depuis plusieurs éditions commencent à porter leurs fruits. Une diversité de combats s'exprimeront durant ces rencontres : on y parlera bien sûr justice sociale, et notamment de réduction du temps de travail en résonance avec l'immense mobilisation contre la réforme des retraites ; on y parlera aussi luttes contre l'extractivisme et les accaparements en écho aux manifestations contre les mégabassines. On n'oubliera pas de donner la place qu'ils méritent aux combats contre les violences policières et le racisme ; et on fera également la part belle aux luttes féministes contre les violences patriarcales. Il est bien sûr impossible de fournir ici la liste exhaustive des mobilisations qui seront représentées à l'UEMSS ou de donner une idée juste de la pluralité des formats d'activités.

Plusieurs temps de formation aux démarches de l'éducation populaire ont été proposés aux porteurs et porteuses d'activités. Cette UEMSS sera ainsi l'occasion d'incarner la transformation sociale que nous appelons de nos vœux en nous dotant d'outils de lutte contre les oppressions qui traversent également nos mouvements sociaux.

Alice Picard, pour le groupe de préparation

Inscriptions (et autres infos) : www.uemss.org/

Crise bancaire internationale : que faire ?

Quinze ans après la crise financière de 2007-2008, le système bancaire international s'est à nouveau trouvé au bord du gouffre en 2023. Comment cela a-t-il été possible, quelles sont les conséquences de cette crise et comment en tirer les leçons ?

La crise bancaire a été déclenchée en mars 2023 à la suite de l'effondrement de la Silicon Valley Bank (SVB) aux États-Unis et s'est propagée en Europe avec la faillite de Crédit Suisse. Ces deux banques ont été victimes d'un mouvement de panique, provoquant un retrait d'argent massif et brutal de leurs clients.

Cela a amené les autorités monétaires à fermer SVB par crainte d'une contagion à l'ensemble du système bancaire. Et à mobiliser 160 milliards de dollars (150 milliards d'euros) pour répondre aux besoins d'autres banques et rassurer leurs déposants. De leur côté, les autorités helvétiques ont octroyé un prêt massif de 50 milliards de francs suisses. Cette politique ne semble pas totalement efficace, car la liste des banques états-uniennes en difficulté s'est allongée notamment avec la Signature Bank, la Silvergate Bank et la First Republic Bank.

L'aveuglement des marchés

Les premières explications avancées à la défaillance de ces banques étaient la mauvaise gestion des dirigeants et leur implication dans des activités à risque et/ou douteuses. Ainsi, SVB était spécialisée dans le financement des *start-up* de la Silicon Valley, tandis que Signature Bank et Silvergate étaient des actrices importantes des cryptomonnaies. De son côté, Crédit Suisse était plombé par son trafic dans le domaine de l'argent sale...

Pointer les problèmes spécifiques des banques ne suffit toutefois pas à expliquer ces défaillances bancaires en chaîne. Ces dernières révèlent en réalité la fragilité structurelle du système bancaire international, dominé par les marchés et la logique spéculative. Les acteurs supposés anticiper les difficultés financières, en particulier les agences de notation et les analystes financiers, n'ont pas vu venir cette nouvelle crise bancaire globale.

La responsabilité des autorités monétaires

Les banques centrales, responsables de la stabilité du système bancaire, ont joué le rôle de « pompiers-pyromanes » face à cette nouvelle crise¹. Pour éteindre l'incendie de la crise financière de 2007-2008, les banques centrales avaient mené une politique d'argent à bon marché, baissant les taux d'intérêt à des niveaux proches de 0%. Les banques commerciales en ont profité pour développer leurs financements, en particulier dans l'immobilier et les secteurs à risque, et pour procéder à des achats massifs de titres sur les marchés financiers. Ce qui a conduit à une financiarisation dangereuse de l'activité bancaire.

Mais à partir de 2021, les banques centrales ont durci brutalement leur politique monétaire en vue d'endiguer l'inflation qui s'était accélérée à la suite de la crise sanitaire et des tensions géopolitiques. Ainsi, les taux directeurs de la Fed, la banque centrale des États-Unis, sont passés de 0% à près de 4,75% en un an. Ce fut un choix contestable pour deux raisons.

En premier lieu, cette politique est inefficace face à une inflation dont les causes ne sont pas monétaires mais structurelles : crise de l'énergie, guerre en Ukraine, augmentation des prix par les entreprises pour augmenter leurs marges dans un capitalisme prédateur.

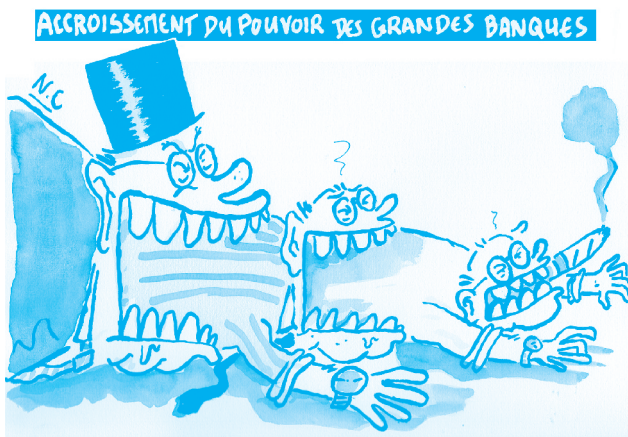
Deuxième erreur : la hausse brutale des taux d'intérêt a été l'une des causes de la crise bancaire. L'un des canaux principaux de cette instabilité a été l'effondrement de la valeur des obligations (sur le marché où s'échangent les titres de dette) dont les banques s'étaient gavées pendant la période d'argent à bon marché : lorsque les taux augmentent, les nouveaux titres émis sont plus rémunérateurs que les anciens, dont le cours baisse mécaniquement à la revente sur les marchés.

C'est pour cette raison que, constatant la dépréciation brutale des titres détenus par la SVB, ses clients ont perdu confiance et se sont rués pour retirer leurs dépôts, précipitant la défaillance de leur banque. Ce qui a déclenché un mouvement de défiance généralisé dans le système bancaire états-unien.

Ainsi, les autorités monétaires sont responsables d'avoir sous-estimé l'influence de la politique monétaire sur la stabilité financière. De plus, on doit tenir les autorités états-uniennes responsables d'avoir allégé la réglementation bancaire, alors-même que celle-ci n'avait pas été suffisamment renforcée à la suite de la crise financière de 2007-2008. C'est ainsi qu'en 2018, sous l'administration Trump, il a été décidé de remonter (de 50 à 250 milliards de dollars) le seuil à partir duquel une banque est soumise à une surveillance renforcée. Or SVB, comme la plupart des banques états-uniennes défaillantes depuis mars 2023, se situait en-dessous de ce seuil de 250 milliards...

Le pouvoir des grandes banques s'accroît de crise en crise

Les grandes banques ont été les principales profiteuses de la politique de sauvetage des banques en difficulté par les autorités monétaires. Ces autorités ont en effet favorisé le rachat des banques en faillite par les grandes banques ; de même que Lehman Brothers avait été reprise par la Barclays en 2008, on a assisté en 2023 au rachat de la First Republic Bank par JP Morgan et de Crédit Suisse par UBS (Union des banques suisses).



Dans chaque cas, les repreneurs sont classés parmi les plus grosses banques à l'échelle mondiale et dans leurs pays respectifs. Par ailleurs, il s'agit de banques dites « systémiques », trop grosses pour faire faillite (*too big to fail*) qui présentent un danger potentiel considérable pour la stabilité du système bancaire. En effet, outre leur taille considérable, ces banques sont étroitement interconnectées, de telle sorte que la défaillance de l'une d'entre elles risque d'engendrer, par un effet de domino, une crise du système bancaire international.

Ainsi, les politiques de sauvetage des banques peuvent être analysées comme une véritable fuite en avant des autorités monétaires qui hypothèque l'avenir du système monétaire. Par leur faute, les autorités publiques subissent désormais le pouvoir des grandes banques : trop grosses pour faire faillite, ces dernières contraignent les autorités publiques à les financer avec l'argent du contribuable en cas de difficulté. Les États sont sous la coupe des marchés et des oligopoles bancaires. Ce qui pose un véritable problème de démocratie.

Tirer les leçons de la crise pour reprendre la main

Des réformes s'imposent à deux niveaux : reprendre le contrôle des banques, et réformer la politique des banques centrales.

Concernant les banques, il faut éviter qu'une faillite puisse entraîner une crise systémique qui oblige ensuite la puissance publique à payer les pots cassés. Cette crise doit être l'occasion de mener une véritable réforme bancaire visant à réduire le nombre d'acteurs systémiques, réforme qui n'a pas eu lieu après la crise financière de 2008. Une des mesures principales doit être la séparation des activités de banque de détail et de banque d'investissement.

Cette mesure, que le lobby bancaire a toujours combattue, a prouvé son efficacité dans le passé : les historiens de la finance ont montré que le *Glass-Steagall Act* (1933), mis en œuvre après la crise de 1929, a contribué à la stabilité du système bancaire états-

unien dans les décennies qui ont suivi. La France avait également institué en 1945 une séparation des activités de dépôt, de crédit à moyen et long terme et d'investissement, qui a elle aussi été synonyme de stabilité lors de l'après-guerre.

Cette réforme est aujourd'hui particulièrement nécessaire en France où le système bancaire est contrôlé à 80% par quatre grandes banques universelles systémiques (BNP Paribas, Crédit agricole, Société générale et BPCE). La séparation des activités d'affaires et de détail ouvrirait alors la voie à la socialisation d'une partie du secteur bancaire, afin de créer une alternative au secteur bancaire capitaliste et financiarisé actuel.

En effet, les plus grandes banques de détail nées de cette séparation pourraient être nationalisées et regroupées dans un pôle public bancaire. Ce pôle public bancaire serait doté d'une gestion associant l'État, les collectivités publiques, les usagers, ainsi que les salarié-es, et pourrait constituer la base d'un circuit du Trésor modernisé grâce auquel l'État ne serait plus soumis aux marchés financiers.

Réorienter les financements vers les secteurs d'avenir

La politique des banques centrales doit également être réformée. Voir les banques centrales apporter en urgence des milliards pour secourir sans aucune condition les banques commerciales en difficulté n'est pas acceptable. Il faut éviter que les banques commerciales bénéficient d'un soutien quasi-illimité des banques centrales, sans pour autant devoir modifier leurs pratiques, ni orienter le crédit prioritairement vers les secteurs de l'économie écologiquement et socialement utiles. La BCE devrait ainsi apporter son soutien en priorité, et à des taux d'intérêt préférentiels, aux banques qui remplissent un objectif de prêts en conformité avec des objectifs climatiques et environnementaux.

De plus, la politique monétaire doit être coordonnée avec les politiques budgétaire et fiscale, et s'inscrire dans le cadre de la planification écologique. Dans ce but, il est indispensable de mettre fin à l'indépendance des banques centrales et de renforcer les contrôles parlementaires sur leur action. Ces contrôles permettraient de superviser les opérations de sauvetage des secteurs bancaire et financier, et d'imposer des contreparties à ces sauvetages.

En conclusion, cette crise bancaire globale est révélatrice de la dépendance actuelle du modèle d'accumulation du capital à l'intervention de la puissance publique. Elle doit être l'occasion de réorienter l'intervention publique vers les objectifs sociaux et écologiques, et non de concourir à la survie d'un système économique néfaste et à bout de souffle.

Dominique Plihon

¹ Sur ce sujet : Jean-Marie Harribey, Esther Jeffers, Pierre Khalifa, Dominique Plihon, Nicolas Thirion, *Les Banques centrales, apprentis sorciers à la manœuvre*, Textuel, Les partis pris de la Fondation Copernic, 2023.

À VOIR A LIRE



Festival de Douarnenez

Depuis 45 ans, le festival de Douarnenez présente des films, des débats, des expos et des concerts sur une thématique liée aux minorités, avec une volonté d'ouverture la plus large possible. C'est à une traversée du cinéma des peuples premiers, loin de l'imaginaire occidental façonné par les westerns, que nous sommes invité-es cet été, du samedi 19 au samedi 26 août. Le festival nous propose de rencontrer des figures marquantes de la création autochtone, à l'image notamment d'Alanis Obomsawin ou de Joséphine Bacon, et aussi de la nouvelle génération de cinéastes et artistes. À la fin du XX^e siècle, moins d'une dizaine d'artistes autochtones avait réalisé un long métrage ; le documentaire *Reel Injun* (2009) de Neil Diamond, réalisateur issu du peuple Cri, offre un aperçu fascinant des difficultés rencontrées par ces cinéastes. Mais aujourd'hui, c'est une nouvelle génération de cinéastes, très féminine, qui s'est emparée de la caméra pour créer ses propres récits et ses propres images. Parmi ces autrices : Caroline Monnet (*Bootlegger*, 2021), Tracey Deer (*Beans*, 2020), Kim O'Bomsawin (*Je m'appelle humain*, 2020) ou encore Nyla Innuksuk (*Horreur boréale*, 2022).

Thierry Foulon, groupe Cinéma

Festival de Douarnenez (Finistère)
du 19 au 26 août
toutes les infos sur :
festival-douarnenez.com



Festival Résistances

Plus de cent films à découvrir lors de la 27^e édition du festival Résistances organisé à Foix par une dynamique association ariégeoise : documentaires, fictions, films d'animation, courts et longs métrages, films de patrimoine, avant-premières, sans contrainte de genre, de durée ou d'époque... Cette année, quatre thématiques ont été retenues : *Fuite de sens*, *Le sport et si c'était bien ?*, *L'or bleu*, *Luttes victorieuses*. Autant de sujets de société abordés dans un esprit de... résistance, complétés par un zoom géographique consacré à la Palestine.

Hors les classiques débats qui suivent les projections, chaque matin le « café ciné » reçoit un réalisateur invité, et la conférence « pas pressée » vous aide à construire votre journée à la découverte d'œuvres engagées et rarement diffusées. Restauration sur place et village associatif favorisent des rencontres décontractées et/ou passionnées avec l'équipe de programmation, les invité-es, cinéastes et militant-es. Le chapiteau-buvette se transforme en scène musicale à la tombée de la nuit, avant les films du soir proposés dans les deux salles de l'Estive ou en plein air, près de l'Abbatiale Saint-Volusien.

Bertrand Abhervé, groupe Cinéma

Festival Résistances
du 7 au 15 juillet à Foix (Ariège)
toutes les infos sur :
<https://festival-resistances.fr>



De l'eau jaillit le feu

Alors que les sécheresses sont de plus en plus préoccupantes, comment peut-on imaginer poursuivre une politique qui aggrave les problèmes en favorisant l'accaparement de l'eau pour une culture unique et intensive ? Perturbation des écosystèmes et disparition de la biodiversité sont visibles dans la balade tranquille à laquelle nous convie Fabien Mazzocco, dont ce n'est pas le premier film sur la préservation et le partage de l'eau dans le marais poitevin.

Les amoureux des lieux, et en particulier Julien Le Guet, porte-parole de *Bassines Non Merci*, nous guident dans la visite de ce terrain de résistance aux méga-bassines dès le début des années 2000, car l'urgence est grande. Des militant-es de tous bords s'opposent avec créativité et pugnacité à un modèle de gestion agricole qui répond de moins en moins aux enjeux écologiques et climatiques. S'il ne privilégie pas les affrontements violents, le film montre pourtant comment un territoire à l'image si paisible est devenu le terreau d'une véritable guerre de l'eau : *No Bassaran!* Pour nourrir la réflexion autour du modèle agricole, du partage de l'eau et du pouvoir d'agir des citoyens et citoyennes, un film qui tombe à pic ! Attac en est partenaire avec enthousiasme.

Sylvie Agard, groupe Cinéma

De l'eau jaillit le feu
un film de Fabien Mazzocco, 76 min,
2023 (en salle depuis le 31 mai)



Reprendre la terre aux machines

Cet ouvrage a pour sous-titre « Manifeste pour une autonomie paysanne et alimentaire ». Il propose une rupture avec le modèle agricole et alimentaire actuel, et refuse de dissocier ces deux domaines. Ces réflexions sont issues du travail de l'Atelier Paysan, coopérative de formation et d'éducation populaire.

Trois pistes principales sont proposées. D'abord, la lutte contre les accords de libre-échange, en fixant un prix minimum pour les produits importés en France, ce qui va à l'encontre de la norme actuelle des prix bas pour des produits de mauvaise qualité. Ensuite, une socialisation de l'alimentation, au moyen par exemple du projet de Sécurité sociale de l'alimentation, l'objectif étant que la population puisse se nourrir de produits de qualité et que les paysans puissent vendre leurs produits à un prix juste. Enfin, une lutte contre la robotique et pour la désescalade technologique en agriculture : depuis 1945, on s'oriente en effet vers une agriculture sans paysans, alors qu'il faudrait retrouver à minima le million de paysans de 1990 au lieu des 400 000 actuels. Ces différentes luttes doivent être menées par trois moyens, indissociables, que l'ouvrage développe : le rapport de force, les alternatives et l'éducation populaire.

Gilles Sabatier

Reprendre la terre aux machines. Manifeste pour une autonomie paysanne et alimentaire
l'Atelier Paysan, éd. Seuil, coll. Anthropocène, 2021



De gré et de force

En France, plus de 155 000 personnes sont assignées au tribunal pour loyer impayé et 16 000 d'entre elles sont expulsées de leur logement *manu militari*, dans l'indifférence générale. C'est une véritable violence d'État que le sociologue Camille François décortique ici : à travers une longue enquête de terrain, il retrace les différentes étapes auxquelles sont confrontées les familles menacées d'expulsion. Décrivant le travail des services de recouvrement, des tribunaux et des services de préfecture et de police chargés d'utiliser la force publique, l'ouvrage montre comment l'État précarise les plus pauvres en usant de ses deux mains : de la gauche, l'État social censé loger les citoyens soumet les locataires pour qu'ils se plient aux normes et aux injonctions ; de la droite, il use de la force pour les expulser. De plus, et c'est là encore, l'une des ruses de l'ordre social : celui-ci est activement défendu par ses prétendants plutôt que par ses établis, comme en témoignent les fonctionnaires interrogés dans le livre qui se montrent plus sensibles aux intérêts des propriétaires qu'au sort dramatique des locataires délogés. Les expulsions locatives pointent la responsabilité de l'État dans la précarisation des classes populaires ; précarisation qui va s'aggraver avec la loi « antisquat et mauvais payeurs » adoptée par le Sénat début février.

Séverine Schulte

De gré et de force. Comment l'État expulse les pauvres
Camille François, éd. La Découverte, coll. L'Envers des faits, 2023

CHRISTIANE MARTY

L'enjeu féministe des retraites




L'Enjeu féministe des retraites

Dans la mobilisation sur les retraites de cette année, la question des inégalités entre les femmes et les hommes a été un marqueur fort, illustrant parfaitement toute les injustices de cette contre-réforme. Dans ce livre, très bien argumenté et parfaitement lisible pour un public large, Christiane Marty (militante d'Attac et de la Fondation Copernic) resitue la bataille de 2023 dans l'histoire de notre système de retraites : les fondamentaux de sa fondation appuyés sur la solidarité il y a 80 ans et les attaques menées par différents gouvernements depuis 1993. Elle le fait d'un point de vue féministe en montrant comment toutes ces attaques ont entraîné une baisse du niveau de pension pour toutes et tous et ont fortement pénalisé les femmes. Et contrairement à tous les discours de la Première ministre, Elisabeth Borne, le projet actuel accélère encore cette dégradation. Ce livre met également en débat des propositions permettant de consolider les retraites par répartition, de les améliorer, notamment pour en finir avec cette différence de 40 % entre les pensions des femmes et celles des hommes ! En posant les enjeux de retraites avec un point de vue féministe, ce livre ouvre des perspectives pour une société favorisant l'autonomie et l'émancipation de chaque être humain, femme ou homme, à travers des principes d'égalité et de solidarité.

Annick Coupé

L'Enjeu féministe des retraites
Christiane Marty, éd. La Dispute, coll. Le Genre du monde, 2023



« Les paradis fiscaux corrompent nos dirigeants, nos institutions et nos démocraties, et cela génère toujours plus de colère au sein de la population. »

Nicholas Shaxson, 2020